Brevet d'Études Musicales départemental

BEM « musiques traditionnelles »

Il s'agit d'une validation intervenant à la fin du deuxième cycle (8 ans à 10 ans de formation). Ce brevet permet à la fois de clore le deuxième cycle et d'envisager l'entrée dans un troisième cycle diplômant. Il est organisé au niveau départemental par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Clermont-Ferrand (CRR Emmanuel Chabrier) et l'ensemble des écoles de musique du département enseignant cette discipline.

Ce BEM se scinde en 5 modules à valider soit devant un jury – en bal-concert, bœuf, soirée publique - soit en contrôle continu, tout au long de l'année avec le concours de l'équipe pédagogique de l'école du candidat.

- Module : Savoir-faire instrumental
- Module : Autonomie / Inventivité
- Module : Formation Musicale / Culture Musicale
- Module : Musique Spontanée
- Module : Pratique Collective

Module : Savoir-faire instrumental

Il s'agit de jouer 3 airs à danser imposés, tirés au sort dans 2 réservoirs prédéfinis (en annexe) et donnés à l'élève 6 semaines avant l'évaluation.

- 2 bourrées à 3 temps (réservoir 1)
- 1 autre danse (réservoir 2)

Lors du bal, ces morceaux pourront être joués en solo ou en petite formation.

Objectifs : être capable de :

- Jouer les mélodies, dans une aisance technique a tempo avec une dynamique adaptée à la danse, sans rupture rythmique,
- Maîtriser l'accordage et le "petit entretien" de son instrument,
- Interpréter les mélodies proposées : variations – ornementations - nuances.

Critères :

- Avoir un tempo fonctionnel (stable et adapté à la danse),
- Respecter les carrures et métriques,
- Intégrer quelques ornements et quelques variations,
- Avoir une bonne maîtrise instrumentale : justesse de l'accordage et respect de l'échelle choisie.

Module : Autonomie / Inventivité

Elle est composée de deux axes :

1- Proposer

- 1 morceau de son choix (composition, enregistrement, vidéo, improvisation, etc.…),
- **ou** une interprétation à partir d'un collectage (fournir le support),
- **ou** un moment de chant et/ou de danse ou de jeu avec un autre instrument.

Le candidat doit pouvoir exprimer les raisons du choix à l'occasion d'une discussion avec le jury.

2- Fournir un dossier personnel au jury en suivant le canevas proposé :

- Se présenter (âge lieu),
- Parcours de musicien (combien d'années de pratique, quel instrument, quelle pratique...),
- Goût musicaux et artistiques – autres pratiques en dehors – quels liens – disques écoutés, spectacles vus,
- Implication dans la vie de l'école de musique (association, bals, concerts, stages, …),
- autres....

Objectifs : être capable de choisir et de mener, avec l'aide de l'équipe pédagogique, un projet artistique personnel et de réfléchir à sa pratique, ses choix, son cheminement.

Module : Formation Musicale / Culture Musicale

Objectifs/Compétences

- Montrer que l'on sait écouter et repérer des éléments musicaux, éveiller sa curiosité, comprendre et se constituer une culture artistique personnelle.
- Pouvoir commenter une écoute afin de faire apprécier sa compréhension de l'entendu, son ressenti ainsi que ses connaissances par une petite analyse (écrite / Oral) guidée sous forme de question ou avec d'un canevas.

Module : Musique Spontanée

Être dans et avec le collectif, force de proposition (lancer un morceau). Le *bœuf*, à effectif réduit afin de pouvoir écouter le candidat et d'une durée d'au moins 30 minutes, sera composé d'un collectif de professeurs ou grands élèves et l'ensemble des candidats au BEM.

Objectifs :

- entrer musicalement dans une situation de live (bourdons ou éléments mélodiques ou éléments rythmiques),

• repiquage d'oreille d'une mélodie, ou d'un fragment mélodique, qui est proposée au candidat par les autres musiciens,
• être force de proposition, c'est à.dire lancer au moins un morceau au sein du collectif de musiciens et être capable de le faire tourner.

Critères :

• l'élève parvient à jouer avec l'ensemble des musiciens que ce soit sous forme de bourdons, d'éléments mélodique ou rythmique,
• l'élève interprète avec son instrument ou sa voix la trame mélodique du morceau, au sein des autres musiciens,
• l'élève parvient à lancer un morceau avec son instrument ou sa voix, extrait ou non du réservoir commun, en situation de *bœuf*,
• le morceau est joué plusieurs fois de suite en respectant la carrure et le tempo.

Module : Pratique Collective

Faire partie d'un atelier de musique d'ensemble ou d'un groupe de musique qui joue en public.

Évaluation

Les modules « Savoir-faire instrumental », « Autonomie / Inventivité » et « Musique Spontanée » sont évalués devant un Jury, à l'occasion d'une mise en situation sous forme d'un bal/concert (ou autre forme de même type).

Le Jury est constitué d'un président, directeur d'établissement et d'un ou 2 spécialiste(s) de la discipline en fonction du nombre de candidat.

Ce dernier, sur la base du dossier personnel de l'élève et du contrôle continu fourni par la structure dont il provient (dossier pédagogique de l'élève et avis de l'équipe enseignante) et de la prestation de l'élève lors de l'examen valide ou non les modules présentés.

Les autres modules : « Formation Musicale / Culture Musicale » et « Pratique Collective » sont évalués par l' Établissement de l'élève qui délivre le BEM lorsque l'élève a obtenu tous les modules.

Le BEM « musiques traditionnelles » 2020 est organisé le mercredi 25 mars à 19h en salle Berlioz au conservatoire de Clermont-Fd.

Candidat présenté : Camille BERGER, accordéon diatonique – élève du CRR

ANNEXE

Réservoir N°1 « Bourrées 3 temps »

g1.01	François VIDALENC
g1.02	La parisienne
g1.03	La planète
g1.04	Chandezon
g1.05	Quand ieu t'aimava
g1.06	Ythier
g1.07	Passa aqui
g1.08	Hôpital
g1.09	Si vous saviez jeunes filles
g1.10	Augères Basse

Réservoir N°2 « Autres danses »

g2.01	La tsabre bura (scottish)
g2.02	Quadrille des lanciers (polka)
g2.03	Valse mineure à Antonin Bouscatel (valse)
g2.04	L'estre (scottish)
g2.05	Mazurka de Laurent Richard (mazurka)
g2.06	Casimir Sébrier (polka)
g2.07	Valse à Antonin Chabrier (valse)
g2.08	Mazurka à Jean-Marie Tournadre (mazurka)
g2.09	Arrivée dans un village (2 temps)
g2.10	Brande d'Ardente (2 temps)